**Comment expliquer l’engagement politique dans les sociétés démocratiques ? –** Dossier documentaire

**Programme :**

- Comprendre que l’engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).

- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l’action collective, les individus s’engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).

- Comprendre que l’engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).

- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l’action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

*- OA 2 : Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l’action collective, les individus s’engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).*

(Préambule) Les premières explications de l’action collective : de la théorie des foules aux théories du comportement collectif

(I) Les théories utilitaristes de l’action collective : le paradoxe de l’action collective d’Olson et ses prolongements par la théorie de la mobilisation des ressources

(II) La prise en compte du contexte social et politique dans lequel s’inscrit la mobilisation : de la théorie de la structure sociale d’Anthony Oberschall a la structure des opportunités politiques

(III) Des rétributions symboliques du militantisme à la construction symbolique des mouvements sociaux.

Ce dossier documentaire a pour vocation de présenter à l’intention des professeurs les principaux savoirs de référence mobilisables pour traiter le chapitre de l’engagement politique en classe de terminale (il n’a donc pas été conçu pour être utilisé tel quel avec les élèves, bien que certains des documents qu’il contient puissent être utilisés en cours). Les documents dont le titre est en gras portent sur les concepts essentiels au programme. Les autres documents visent à illustrer, compléter, approfondir ces concepts (l’utilisation des concepts, théories et faits qu’ils contiennent est donc laissée à la libre interprétation du professeur, dans le cadre de sa liberté pédagogique).

*- OA 2 : Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l’action collective, les individus s’engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).*

(Préambule) Les premières explications de l’action collective : de la théorie des foules aux théories du comportement collectif

**Doc.17 :** « La psychologie des foules : une analyse normative et peu scientifique »

Un premier exemple caricatural de liaisons dangereuses entre l’analyse scientifique et un climat idéologique peut s’observer à travers l’essor dans le dernier quart du XIXème siècle d’un discours savant sur les foules. Gustave Le Bon lui donnera une expression condensée dans sa Psychologie des foules (1895). Le foule désigne ici « une réunion d’individus quelconques, quelle que soit leur nationalité, leur profession ou leur sexe, quels que soient aussi les hasards qui les rassemblent ». Si Le Bon tente d’introduire une typologie des foules, sa définition est extensive à l’extrême. […] L’arbitraire de ce regroupement est justifié par des traits communs associés à la foule. L’individu y perd son autonomie, y subit des processus de contagion des croyances et comportement. Les traites de la foule sont la suggestibilité qui la livre au meneur, le faible contrôle des affects qui la rend émotive, imprévisible, dangereuse. […] La vacuité de ces analyses, même au regard des travaux savants d’alors, peu donner un aspect mystérieux à leur succès social. Suzanna Barrows a montré en quoi cette littérature répondait, aux lendemains de la Commune, de Paris, à un contexte de « panique morale » des élites sociales.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, p. 31.

**Doc.18 :** « James Davies et l’explication de l’origine des révolutions »

L’article consacré par James Davies à l’origine des révolutions (Towrd a theory of revolutions, 1962) (…) part de deux modèles explicatifs antagonistes. Celui de Marx attribue à la violence révolutionnaire du prolétariat à la dégradation progressive de sa condition sociale, aux processus e paupérisation et d’exploitation croissante entraîné par le capitalisme. Tocqueville analysant la Révolution de 1789 soutient la thèse inverse : « ce n’est pas toujours en allant de mal en pis que l’on tombe en révolution. Il arrive le plus souvent qu’un peuple qui avait supporté sans se plaindre et comme s’il ne les sentait pas, les lois les plus accablantes, les rejette violemment dès que le poids s’en allège. » (…)

Pour Davies, chacune des deux explications contient une part de vérité. Les révolutions se produisent quand une période de progrès économique ou social est suivie d’une récession brutale, quand les espoirs qu’elle fait naître sont déçus, prenant la forme d’une courbe en « J » inversé. Il la vérifier à partir d’exemples aussi divers que la révolution américaine de 1776, la Révolution française de 1789, la révolution russe de 1917 ou la révolution égyptienne de 1952. Ted Gurr a développé et systématisé cette théorie dans Why men rebel en 1970.

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, pp. 202-203.

**Doc.19 :** « La théorie de la frustration relative de Ted Gurr »

C’est avec les outils de la psychologie sociale que Ted Gurr a tenté en 1970 de répondre à la question posée dans le titre de son livre :Why Men Rebel ? (« Pourquoi les hommes se révoltent-ils ? ») Selon lui, en effet, les causes de la révolte – et plus spécifiquement de la violence politique – doivent être recherchées dans une réaction psychique bien connue des psychologues, celle qui correspond à l’enchaînement frustration-colère-agression, et qui pose que « plus grande est la frustration, plus grande sera la quantité d’agressivité à l’encontre de la source de frustration » (p. 9). Transposée au domaine politique, cette théorie de l’agression est ainsi résumée par Gurr : « La première séquence causale de la violence politique est tout d’abord le développement du mécontentement, puis la politisation de ce mécontentement, et finalement son actualisation dans une violence politique dirigée contre des objets ou des acteurs politiques » (p. 12-13). Des troubles politiques comme les émeutes et les grèves sauvages, mais aussi les rébellions, le terrorisme, les guérillas, les mutineries, les guerres civiles ou les révolutions auraient ainsi leur principe dans de tels processus psychologiques de politisation du mécontentement.

Mais toutes les formes d’insatisfaction ne sont pas susceptibles de provoquer un engagement dans la violence politique. Gurr, on l’a dit, considère que ce sont les sentiments de frustration qui sont les plus à même de provoquer une réaction agressive. La frustration n’est bien entendu pas un sentiment spontané, mais elle est elle-même induite par la privation relative, c’est-à-dire par la perception d’un écart entre les attentes et la situation actuelle de l’individu. En d’autres termes, l’individu soumis à la privation relative est affecté par un sentiment de déception face à une réalité qui ne lui accorde pas ce qu’il s’estimait en droit d’espérer : il se considère privé d’une rétribution attendue. La privation est dite relative car elle n’est pas fondée sur une valeur absolue, mais ressentie en regard d’une attente subjective. Car, il est important de le souligner, la privation relative est avant tout un processus subjectif : une personne « objectivement » spoliée d’une juste rétribution de ses efforts ne se révoltera pas tant qu’elle méconnaîtra l’injustice qui lui est faite (une salariée qui, partageant les représentations sexistes, estime « normal » d’être moins payée que ses collègues hommes, par exemple), tandis qu’une autre, pourtant traitée avec équité, pourra ressentir une frustration fondée sur une perception erronée de ses performances ou de ses mérites personnels. En revanche, c’est en fonction de niveaux de satisfaction socialement définis, c’est-à-dire propres à son groupe ou à sa société, que cette personne estimera que sa situation est juste ou inique.

Gurr identifie trois grands types de décalage entre attentes et satisfactions réelles, susceptibles d’impulser une révolte. Le premier, dit « déclinant » (decremental), se caractérise par une stabilité des attentes alors que la situation réelle est perçue comme en dégradation: les individus prennent pour référence leur situation passée et jugent le présent comme marqué par la régression. Ce type de frustration est notamment susceptible d’apparaître dans les sociétés en voie de modernisation rapide, au sein desquelles des groupes autrefois dominants sont menacés par de nouveaux promus. Le deuxième type, la privation « aspirationnelle », est marqué par une élévation du niveau d’attente tandis que le niveau de rétribution reste stable; les individus ont alors le sentiment d’être les « laissés-pour-compte » d’un mouvement général de progrès ou d’amélioration dont ils sont les seuls à ne pas bénéficier (cela peut par exemple être le cas de minorités ethniques stigmatisées, et pour cela privées des bénéfices d’une phase de croissance économique, tels les Noirs dans les États-Unis des années 1950- 1960). La privation « progressive », enfin, débute par une progression parallèle des attentes et des rétributions, mais est suivie par un effondrement des secondes alors que les premières restent positivement orientées ; le mécontentement surgit alors de la perception, tardive, que la réalité n’est désormais plus à même de satisfaire les espoirs que l’on portait en elle. Lorsque l’individu affecté par une de ces formes de privation relative en attribue la responsabilité à des acteurs socialement définis comme politiques (« le gouvernement ») s’accomplit la deuxième étape du processus qui est sa politisation. La troisième étape, celle de l’actualisation de l’agressivité dans la révolte, vise à réduire la frustration en permettant aux individus d’atteindre ce dont ils s’estimaient privés (…).

La théorie proposée par Gurr a l’avantage de complexifier et de raffiner le lien que les représentations ordinaires tracent entre mécontentement et révolte, en pointant notamment l’importance des représentations que les individus se font de leur propre condition sociale, des éventuels responsables de l’état de cette condition, et des moyens d’y porter remède. Mais pour élaboré qu’il soit, ce modèle n’en reste pas moins marqué par une vision « éruptive » des phénomènes contestataires, tendant à maintenir un lien qui, s’il n’est plus direct, reste encore assez mécanique entre mécontentement et révolte. De plus, l’inspiration psychologique du modèle l’empêche de rendre compte des conditions de passage du sentiment individuel de frustration à la révolte collective: les modes de constitution des individus en groupes mobilisés porteurs de revendications collectives restent inconnus.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 40-43.

 (I) Les théories utilitaristes de l’action collective : le paradoxe de l’action collective d’Olson et ses prolongements par la théorie de la mobilisation des ressources

**Doc.20 : « Le paradoxe de l’action collective de Mancur Olson »**

L’économiste Mancur Olson publie *The logic of collective action* en 1966. […] Le point de départ de l’analyse d’Olson repose sur un paradoxe fécond. Le sens commun suggère que dès lors qu’un ensemble d’individus peut trouver avantage à se mobiliser et en a conscience, le déclenchement de l’action collective va de soi. Or l’objection d’Olson consiste à démontrer qu’un groupe ayant ces caractéristiques peut parfaitement ne rien faire. C’est en effet à tort que l’on imagine qu’un groupe latent – des individus ayant des intérêts matériels communs – est une sorte d’entité douée d’une volonté collective, là où l’analyse doit aussi prendre en compte la logique des stratégies individuelles. Et si l’action collective va de soi si l’on considère le groupe comme titulaire d’une volonté unique, les rationalités individuelles l’enrayent. […] Il existe une stratégie plus rentable encore que la mobilisation : regarder les autres se mobiliser. Le cas classique du non gréviste qui bénéficie de la hausse de rémunération conquise par la grève sans avoir subi les retenues de salaires consécutives en témoigne. Poussée à son terme, cette logique rend impossible toute mobilisation. […]

Le paradoxe semble déboucher sur une impasse. L’accent mis sur les effets des rationalités individuelles suggère l’improbabilité de l’action collective. Mais l’expérience manifeste son existence. Le modèle d’Olson s’enrichit alors de la notion d’incitations sélectives. Il existe des techniques qui permettent de rapprocher les comportements individuels de ce que serait dans l’abstrait la volonté d’un groupe doté d’une volonté collective. Il suffit pour cela d’abaisser les coûts de la participation à l’action ou d’augmenter ceux de la non participation. Les incitations sélectives peuvent être des prestations ou des avantages accordés aux membres de l’organisation qui mobilise. L’American Medical Association offre à ses adhérents médecins de la formation continue, une assurance, un service juridique, une revue professionnelle appréciée qui rentabilisent la cotisation. A l’inverse, un médecin non adhérent doit recourir à des assurances privées coûteuses, risque l’ostracisme de ses collègues. Les incitations sélectives peuvent aussi prendre la forme de la contrainte. Le cas le plus clair est le système dit du closed shop, longtemps pratiqué en France par le syndicat du livre CGT ou celui des dockers : l’embauche est conditionnée par l’adhésion à l’organisation, ce qui élimine tout passager clandestin. Ce système avait été généralisé par le Wagner Act aux Etats-Unis entre 1936 et 1947. Une réflexion sur ces pratiques doit à la fois s’interroger sur l’entrave à la liberté individuelle qu’il comporte… et sur ses effets dans la construction de « partenaires sociaux » puissants et fiables dans les relations de travail.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 40-41.

**Doc.21 : « Du paradoxe de l’action collective aux incitations sélectives »**

Dans Logique de l’action collective (1978 [1965]), Mancur Olson propose quant à lui un autre type d’interprétation pour expliquer que le mécontentement seul ne suffit pas à provoquer l’engagement d’un individu dans une action protestataire. Olson est un des principaux représentants de la théorie du choix rationnel (dite aussi utilitarisme ou individualisme méthodologique), c’est-à-dire d’une lecture économique de la conduite humaine qui postule que les acteurs sociaux cherchent en toute occasion à réduire les coûts et à accroître les profits (ou « utilités ») de leur action. C’est sur le postulat de cette rationalité de l’action que, de façon provocatrice, Olson entend remettre en cause la « croyance courante qui veut que des groupes de personnes ayant des intérêts communs tendent à les défendre » (p. 23).

En d’autres termes, le fait que les membres d’un groupe sachent qu’ils pourront atteindre un bénéfice commun en joignant leurs forces dans une action collective ne suffira pas à susciter leur engagement ; au contraire, il est selon Olson probable que la mobilisation ne verra pas le jour, et que le bénéfice ne sera pas atteint, car personne ne se mobilisera. La raison de cette passivité tient au type de biens visés par les mouvements sociaux, qui sont des biens collectifs, c’est-à-dire qui bénéficient à l’ensemble du groupe et ne peuvent être refusés à aucun de ses membres. Une augmentation de salaire pour telle catégorie de personnel d’une entreprise obtenue après deux semaines de grève est un bien collectif au sens où l’ensemble des salariés de cette catégorie pourra en bénéficier – et ce quelle qu’ait été leur participation à la grève, c’est-à-dire qu’ils en aient ou pas supporté le coût (ici sous forme de retenues de salaire). Dans ces conditions, les acteurs, pesant les coûts et les profits de leur éventuel engagement, seront inévitablement tentés par ce qu’Olson appelle la stratégie du « passager clandestin » (free rider), qui consiste à rester en marge de la mobilisation, en laissant les autres en supporter le coût tout en espérant tirer un profit individuel de son éventuel succès. Dans l’exemple pris plus haut, cette stratégie consiste à ne pas faire grève afin de conserver l’intégralité de sa paie, tout en laissant les collègues grévistes perdre quant à eux leurs journées de salaire, mais en espérant que leur mobilisation permettra d’obtenir l’augmentation revendiquée, dont le bénéfice reviendra aussi bien aux non-grévistes qu’aux grévistes. Le problème est, bien évidemment, que si tous les salariés font le même calcul, l’augmentation ne sera jamais acquise, tout simplement parce que personne ne se sera mobilisé pour la revendiquer.

Autrement dit, les intérêts individuels peuvent entrer en conflit avec les intérêts collectifs, et entraver le développement d’une mobilisation qui avait pourtant de grandes chances de succès. Toutefois, et en dépit de cet obstacle que représente le coût individuel de l’engagement, des mouvements sociaux apparaissent bel et bien. Une première explication est proposée par Olson selon une distinction entre petits et grands groupes. La taille réduite des premiers permet un contrôle mutuel de leurs membres qui pare aux défections : tout « passager clandestin » est immédiatement repérable, alors qu’il a beaucoup plus de chances de passer inaperçu dans un grand groupe. Mais la principale explication réside dans la capacité de certains groupes à proposer des incitations sélectives dont la valeur compense le coût de l’engagement. Ces incitations sont des rétributions individuelles de l’engagement, des bénéfices (différents du bien collectif) que l’on fait miroiter ou que l’on offre au militant potentiel en échange de son engagement. Olson donne pour exemple de telles incita- tions sélectives les mutuelles que les syndicats américains offrent à leurs adhérents, ou l’influence qu’ils exercent en faveur de leur avancement. Ces incitations sélectives sont positives, au sens où elles représentent un avantage personnel pour celui qui en bénéficie. Mais d’autres formes d’incitations, dites négatives, peuvent aussi dissuader un individu d’adopter la stratégie du passager clandestin et le conduire à se mobiliser ; il s’agit cette fois de contraintes, pouvant prendre la forme de sanctions, de pressions psychologiques, voire de brutalités à l’égard des individus qui renâcleraient à s’engager (en termes économiques, le coût de l’engagement est alors moindre que celui du non-engagement).

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 45-47.

**Doc.22 :** « Le modèle Exit, Voice, Loyalty d’Albert Hirschman : un enrichissement du modèle d’Olson ? »

Dans Défection et prise de parole (1995a [1970]), Hirschman avance qu’un consommateur mécontent devant la baisse de qualité des produits de son fournisseur habituel a trois attitudes possibles. La première est celle de la défection (exit), c’est-à-dire l’arrêt de la consommation des produits qui ne donnent plus satisfaction et la recherche d’un nouveau fournisseur ; devant la baisse de la qualité du pain de son boulanger habituel, un client fera un détour de quelques centaines de mètres pour désormais se fournir chez un concurrent. La deuxième option est celle de la loyauté, c’est-à- dire l’acceptation de la baisse de qualité ; notre client estime que faire ce détour jusqu’à une autre boulangerie n’en vaut pas la peine et qu’il peut bien se satisfaire, tout bien considéré, d’un pain de moindre qualité, ou, tout simplement, il n’y a pas d’autre boulangerie dans les environs. La troisième option est celle de la prise de parole (voice), et prend la forme d’une protestation adressée au fournisseur, l’alertant sur la baisse de qualité de ses produits et exigeant de lui qu’il retrouve son niveau de performance antérieur. Cette prise de parole peut prendre une forme individuelle – une plainte directement adressée par le client à son fournisseur – mais également collective (par exemple sous la forme de la création d’une association de consommateurs).

On le voit, tout mécontentement ne débouche pas nécessairement sur la contestation, puisque d’autres attitudes sont possibles. Transposé à d’autres situations que la consommation, le triptyque d’Hirschman garde toute sa pertinence. Ainsi peut-on comprendre que, dans une période de plein emploi, des salariés insatisfaits de leur niveau de salaire ne se mettent pas nécessairement en grève mais quittent leur entreprise pour une autre plus généreuse. Mais de la même manière peut-on comprendre que, lorsque le marché du travail se dégrade et devient moins favorable aux travailleurs, ces mêmes salariés acceptent leur bas niveau de rémunération, soit parce qu’ils n’ont aucune chance de trouver un emploi équivalent ailleurs (sortie interdite), soit que l’option de la revendication soit trop exposée à un risque de licenciement (prise de parole interdite). Cette dernière situation peut être considérée, à la suite de M. Dobry (1986, p. 103), comme relevant d’une loyauté forcée, n’impliquant aucun attachement affectif ou sentiment de fidélité à l’égard de l’organisation considérée.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 43-44.

**Doc.23 :** « Prolonger Olson : l’explication de l’action collective par la théorie de la mobilisation des ressources »

Les années 1970 vont donner lieu aux Etats-Unis à l’émergence d’un nouveau cadre d’analyse des mouvements sociaux : la théorie de la mobilisation des ressources. Le contexte politique n’est pas indifférent. La période est celle du Movement : agitation des campus, mouvement noir, mobilisations féministes et écologistes. […]

La théorie de la mobilisation des ressources peut être introduite à partir d’un de ses classiques tardifs. […] Au premier abord, le modèle McCarthy et Zald peut sembler durcir la lecture d’Olson. Le lexique du marché y colonise toutes les dimensions du mouvement social. Celui-ci est défini comme « un ensemble d’opinions et de croyances dans une population, qui représente des préférences pour changer des composantes de la structure sociale ». Cette notion économique de préférences renvoie à une structure floue de demandes, d’attentes de changement social qui requièrent leur entrepreneur pour se cristalliser en mobilisation. Et c’est bien en termes de structure d’offre répondant à ces préférences diffuses que le modèle décrit les social movements organisations (SMO). Equivalent fonctionnel de la firme sur un marché, le SMO « est une organisation qui identifie ses objectifs aux buts du mouvement social ou d’un contre mouvement et tente de satisfaire ses objectifs ». […]

La mise en branle des énergies protestataires est donc tributaire des organisations (SMO), à la fois structures d’offre et moteurs de la mobilisation. Les organisations qui prennent en charge un mouvement social sont les instances stratégiques où des attentes diffuses se fixent sur des revendications, où des ressources d’action sont centralisées. En se référant aux travaux des économistes du « choix rationnel », Mc Carthy et Zald développent alors une forme de théorie économique de la firme et du marché appliquée aux SMO. Ils soulignent l’importance de stratégies publicitaires dans la collecte des fons, le rôle de véritables « images de marque » par lesquelles ces organisations assoient leur crédibilité ou la perdent, comme l’a montré dans les années 1990 la crise financière de la Croix Rouge française à la suite de mises en cause de sa gestion. Le modèle proposé insiste aussi sur les effets de la concurrence qui, dans un secteur porteur, aboutit à une multiplication des organisations sur des créneaux de plus en plus précis, comme semble l’illustrer actuellement la fragmentation des organisations médicales humanitaires (Médecins sans frontières, Médecins du Monde, Pharmaciens sans frontières, CARE,…). Les phénomènes de professionnalisation des SMO sont également mis en lumière. L’évolution de Greenpeace en est une illustration. Souvent « externalisé » vers des entreprises de communication, le recrutement de membres y devient une activité rémunérée, parfois au pourcentage. Elle aboutit au résultat paradoxal, mais pas forcément indésiré, de faire exploser les adhésions (de 18 000 à 58 000 en France entre 1997 et 2002) tout en les réduisant en général à un rôle passif de contributeur financier d’une organisation hyperprofessionalisée.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 48-49.

**Doc.24 :** « La théorie de la mobilisation des ressources : les organisations, indispensables à l’action collective »

Les fondateurs de la mobilisation des ressources, et spécialement John McCarthy et Mayer Zald (1977), sont sans doute ceux qui ont le plus radicalement remis en cause le poids du mécontentement dans la genèse des mouvements sociaux. Pour ces auteurs, il y a en effet toujours suffisamment d’insatisfaction latente dans un groupe ou une société pour déclencher une mobilisation. Mais ce qui permet (ou non) le passage à l’action collective est la disponibilité (ou l’absence) des ressources nécessaires pour construire le mouvement et diffuser ses revendications dans l’espace public.

Ces ressources peuvent être matérielles (un local de réunion, un téléphone, une photocopieuse pour imprimer des tracts, etc.) aussi bien qu’immatérielles (des savoir-faire militants, des contacts avec des journalistes, etc.). La tâche, décisive, de leur accumulation et de leur mobilisation pour l’action protestataire revient à des structures ad hoc, que McCarthy et Zald appellent des « organisations de mouvement social ». Les organisations de mouvement social (expression habituellement abrégée en SMO, social movement organisations) sont au centre de l’approche de McCarthy et Zald non seulement en ce que « l’agrégation de ressources requiert une forme minimale d’organisation » (1977, p. 1216), mais également parce qu’elles sont les seules, en « définissant, créant et manipulant » (p. 1215) le mécontentement, à pouvoir donner forme et visibilité à des opinions individuelles dispersées ou isolées. Un mouvement social, dans cette optique, n’est pas réductible à une organisation, en ce qu’il est avant tout « une structure de préférence orientée vers le changement social » (p. 1218), tandis qu’une SMO est « une organisation complexe, ou formelle, dont les objectifs s’identifient à ceux d’un mouvement social (…) et qui entreprend d’atteindre ces objectifs » (ibid.). Cette distinction est utile en ce qu’elle pointe qu’un mouvement social n’est pas nécessairement mobilisé

dans son intégralité, des individus pouvant partager les opinions d’une SMO sans pour autant s’engager. […]

La précarité financière endémique de très nombreuses SMO montre que les ressources sont, dans l’espace des mouvements sociaux, marquées par la rareté. Cela explique que les relations entre SMO proches soient souvent empreintes de concurrence (pour des militants, des soutiens financiers, des subventions, une présence dans les médias, etc.). McCarthy et Zald ont rendu compte de cette concurrence en proposant la notion d’industrie de mouvement social (social movement industry, SMI), qui regroupe l’ensemble des SMO actives sur un terrain de lutte donné – de la même manière que des entreprises proposant le même type de produit, et en concurrence pour la même clientèle, forment elles aussi une industrie. Ainsi, des SMO comme Agir ensemble contre le chômage (AC !), le Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) et l’Association pour l’emploi, l’information et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires (APEIS) forment la SMI de la défense des privés d’emploi, tandis que Laissez-les vivre, SOS-Tout-Petits et La Trêve de Dieu sont partie prenante de la SMI pro-vie. La concurrence qui existe entre SMO d’une même SMI est souvent bien réelle, et lourde de conséquences sur leurs relations mutuelles ; elle ne doit toutefois pas occulter qu’œuvrant sur le même terrain et dans la poursuite d’objectifs similaires, ces organisations savent généralement surmonter leurs différends et unir leurs forces lorsque l’urgence de la lutte ou la gravité de la situation l’imposent (comme l’ont montré les SMO de chômeurs lors du mouvement de l’hiver 1997).

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.

(II) La prise en compte du contexte social et politique dans lequel s’inscrit la mobilisation : de la théorie de la structure sociale d’Anthony Oberschall a la structure des opportunités politiques

**Doc.25 :** « Anthony Oberschall : expliquer les mobilisations par le contexte social »

L’ouvrage d’Antony Oberschall Social Conflict and Social Movements a été publié en 1973 et constitue une des premières, et des plus importantes, formulations de la théorie de la mobilisation des ressources. L’approche dominante des mouvements sociaux, au début des années 1970, expliquait la contestation par l’isolement et l’aliénation des individus au sein des nouvelles « sociétés de masse » : la faiblesse ou l’absence, dans ces sociétés, de « structures intermédiaires », et par conséquent le manque d’intégration sociale de nombreux individus, expliqueraient que ceux-ci rejoignent des mouvements à même de leur offrir la sociabilité qui leur fait défaut, mais également de manipuler leur désarroi en les transformant en extrémistes1.

L’approche d’Oberschall, appuyée sur plusieurs exemples empiriques, prend l’exact contre-pied de ces interprétations. Les individus qui participent à un mouvement social ne se signalent pas, d’une part, par une fragilité psychologique particulière (et ici Oberschall s’inscrit explicitement dans la filiation d’Olson), mais surtout ils ne sont pas victimes d’isolement social. Bien au contraire, c’est le fait d’appartenir à des groupes, communautés ou associations déjà existants qui facilite leur mobilisation. En d’autres termes, la mobilisation ne crée pas d’elle-même un nouveau collectif ; elle se base et se fonde sur une organisation collective, plus ou moins informelle ou structurée, préalablement existante. Plus encore, de la consistance et de la forme de cette organisation préalable dépendront très largement l’intensité et la pérennité de la mobilisation.

Ces formes d’organisation collective sont réunies dans deux idéaux types, qu’Oberschall construit en reprenant la distinction sociologique classique entre communauté et association. Dans le premier cas, le groupe est organisé sur la base de liens communautaires vivaces et fondés sur une organisation traditionnelle (familiale, villageoise, ethnique ou tribale), avec des leaders reconnus et des réseaux de relations sociales denses. Dans le second cas, le groupe est doté d’un réseau de collectifs secondaires d’ordre professionnel, religieux, politique ou encore économique, bref tout type d’association répondant à des enjeux spécifiques, et disposant de leaders et de réseaux organisés de relations sociales ; les syndicats, les associations caritatives, culturelles ou sportives en sont des exemples. Ces deux types de collectifs se distinguent en premier lieu par l’emprise qu’ils ont sur les individus qui en font partie, et qui est beaucoup plus grande et durable dans le cas des groupes communautaires. Les deux types se rejoignent cependant en ce qu’ils créent des liens de solidarité qui peuvent être activés en vue de la réalisation de fins collectives et pour la formation de groupes de lutte. À ces deux idéaux types Oberschall ajoute un troisième cas, celui des groupes peu ou pas organisés, et dont les niveaux de solidarité et de cohésion internes sont très faibles.

Le modèle est complété par une seconde dimension, qui est la nature des liens qu’entretient le groupe considéré avec les autres collectivités de la société, et spécialement avec ses classes supérieures et ses élites politiques. Une collectivité aux liens denses et nombreux avec les groupes élitaires de sa société sera dite intégrée, tandis qu’une autre, isolée de ces classes supérieures et dominée par elles (ce qui est par exemple le cas dans les sociétés coloniales), sera dite segmentée. Le croisement des trois types d’organisation interne et des deux modes d’intégration aboutit au tableau à six cases suivant, dont chacune correspond à un rapport particulier à l’action collective.



Lorsque la collectivité est intégrée (cas A, B, C), la probabilité de sa mobilisation contestataire est faible, soit que l’accès de ses leaders aux centres de pouvoir lui permette de directement leur communiquer ses griefs et de négocier pacifiquement avec eux (A, C), soit que ses membres soient trop divisés et dépourvus de sentiment d’identité collective pour s’engager dans la défense d’intérêts communs (B). C’est en fait lorsque le groupe est segmenté et ne peut transmettre ses revendications aux centres de pouvoir, qu’il est le plus disposé à se mobiliser sur un registre protestataire. La situation E, qui est celle d’un groupe faiblement structuré, donne lieu à des éruptions de colère inorganisées, éphémères et violentes, du fait de l’absence de leaders, de structuration et de buts explicitement définis ; les jacqueries (autrefois) ou les émeutes urbaines (aujourd’hui) correspondent à cette situation. La situation D, en revanche, permet la défense rapide et intense des intérêts communs par l’action collective, car l’existence de leaders reconnus et le partage d’un fort sentiment identitaire permettent de rassembler la communauté autour d’un intérêt commun. En F, la structuration associative fournit une base organisationnelle à la mobilisation, en lui apportant par exemple un certain nombre de ressources (lieux de réunion, moyens de communication, etc.) nécessaires à l’action collective ; c’est à cette situation que correspondent les organisations de mouvement social ou les syndicats, groupements spécifiquement préparés à la défense de revendications collectives.

L’approche d’Oberschall apporte un vigoureux démenti aux théories de la société de masse : l’appartenance à des « groupes intermédiaires », bien loin de prévenir la contestation, constitue au contraire un terreau favorable à l’engagement – lequel (et c’est là une prise de distance par rapport à Olson) n’est pas tant un engagement individuel qu’un engagement collectif, sur des bases associatives ou communautaires préexistantes. Le modèle permet d’expliquer que certaines populations dépourvues de cohésion (les SDF, par exemple) et marquées par une identité disqualifiée (comme les toxicomanes) ne se révoltent pratiquement jamais en dépit des « bonnes raisons » qu’ils pourraient avoir de le faire. Mais il permet également de comprendre que des mobilisations puissent émerger dans des sites sociaux d’apparence « apolitique ». Des groupements qui ne sont pas à proprement parler des SMO, et cela spécialement dans des contextes de répression des velléités contestataires, peuvent, grâce à leurs ressources (lieux de réunion, canaux de circulation de l’information, voire leaders disposant d’une légitimité autre que politique), servir de base organisationnelle à des mouvements contestataires. Ce fut le cas des Églises dans le Sud des États-Unis dans les années 1950-1960 (que l’on pense à Martin Luther King, dont la légitimité était religieuse avant d’être politique), dans certains pays latino-américains soumis à des dictatures ou encore en Pologne communiste. L’existence de ces structurations préalables se repère également, lors des mouvements de « communautés » dominées, dans les interrogations qu’elles peuvent susciter parmi leurs membres par conscience. Ainsi les militants chrétiens qui soutenaient les prostituées lyonnaises en 1975 ressentaient ils un certain malaise en constatant que la mobilisation se réalisait aussi par l’activation de relations d’autorité propres aux différents réseaux de proxénétisme qui se partageaient à l’époque le marché du sexe local (Mathieu 2001). De même les soutiens des sans-papiers doivent-ils compter avec les hiérarchies (et parfois les rapports de domination) propres aux différents groupes ethniques ou nationaux dont ils assurent la défense et dont l’organisation préalable favorise la mobilisation – tels les groupes d’extrême gauche en exil lors de la grève de la faim des « Turcs du Sentier » étudiée par J. Siméant (1998).

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 111-15.

**Doc.26 :** « La théorie d’Anthony Oberschall : application au cas des mobilisations pour les droits civiques »

Le modèle (d’Anthony Oberschall) lui permet notamment d’expliquer les formes contrastées prises par le mouvement d’émancipation des Noirs au Nord et au Sud des Etats-Unis dans les années 1960. C’est au Sud qu’il trouve les conditions les plus favorables à son essor (…). Il y bénéficie de l’organisation d’une communauté noire fortement encadrée par ses Eglises, son clergé et ses réseaux associatifs. Sa segmentation a favorisé la formation d’élites autonomes par rapport à la communauté blanche. Le caractère non violent du mouvement lui attire en outre des soutiens externes, tant de l’administration Kennedy et des médias que des élites blanches du Nord. Au Nord, au contraire, le mouvement ne parvient pas à s’implanter, pas plus que les mouvements plus radicaux qui prennent le relais après l’assassinat de Martin Luther King. Car la communauté noire y est atomisée et divisée, sans encadrement religieux comparable, les ghettos urbains se sont étendus, désertés par les classes moyennes, les programmes successifs de lutte contre la pauvreté ont échoué. Ce terrain est favorable aux émeutes qui éclatent au milieu des années 1960. Mais c’est une violence sans lendemain, sans visée politique et sans relais organisationnel.

MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2014, p. 210.

**Doc.27 : « Les composantes de la structure des opportunités politiques »**

Dans une étude sur les conditions de développement des mobilisations Afro-américaines dans une quarantaine de villes des Etats-Unis, Eisinger teste l’hypothèse selon laquelle, à côté des ressources du groupe mobilisé, doivent être pris en compte « les ouvertures, les points faibles, les barrières et les ressources du système politique lui-même ». Recourant lui aussi à une métaphore de l’ouvert et du fermé, il va classer les systèmes locaux de pouvoir en prenant en compte des variables telles que la présence (ou non) d’élus noirs dans les gouvernements locaux, le recours (ou non) aux programmes fédéraux de réhabilitation de l’habitat dégradé. L’existence d’une « ouverture » des autorités locales aux protestataires et à leurs demandes apparaît bien comme une variable qui stimule la mobilisation. Cette démarche d’analyse sera reprise par Mac Adam sur le mouvement des droits civiques puis par Sidney Tarrow sur le « Mai rampant » italien. En synthétisant ces conclusions et hypothèses développées par divers auteurs depuis les années 1970, la notion de structure des opportunités politiques (SOP) va s’imposer comme un concept clé de la sociologie des mouvement sociaux à la fin des années 1980. Son objectif est de rendre compte du fait qu’à niveaux de mobilisation comparables, les effets d’un mouvement peuvent être considérablement différents e raison des facteurs propres au système et au champ politiques au moment du mouvement. Le consensus des chercheurs peut se synthétiser sur quatre éléments de définition.

Désormais familier, le premier tient à l’ouverture du système politique. En fonction de la culture politique et de l’état des droits, des orientations des gouvernants et des dispositifs de concertation, la tolérance et la prise en compte des activités protestataires varieront considérablement. Manifester expose à plus de risques au Caire qu’à Olso. La porosité des partis politiques à la cooptation de porte parole mouvementistes n’est pas la même à Hong Kong ou Khartoum qu’à Paris, où Fadela Amara ou Harlem Désir ont pu être intégrés dans des équipes gouvernementales.

Le second élément […] tient au degré de stabilité des alliances politiques. Plus les majorités sont simples et stables, plus les rapports de force politiques sont figés, et moins les mouvements sociaux peuvent espérer tirer profit des jeux partisans pour se faire entendre. Mac Adam montre qu’une des raisons du succès du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960 tient à ce que le poids des Noirs dans le corps électoral progresse, y compris au Nord du fait de migrations. Un électorat noir républicain émerge. Cela suscite un doublement mouvement d’ouverture au vote de lois antiségrégationnistes et d’attention au vote noir, y compris au sein d’un Parti républicain jusque là coupé de ces électeurs. […]

En simplifiant la thèse de Tarrow, une troisième variable concerne la question de la division des élites et de forces relais à des positions stratégiques. Une mobilisation peut-elle trouver des relais ou des complaisances intéressées dans tel ou tel segment de l’appareil d’Etat, du monde intellectuel ? Lorsque, à l’hiver 1994, le Premier ministre Balladur reçut l’Abbé Pierre à Matignon, au milieu d’une vague d’occupations d’immeubles parisiens, sa sollicitude soudaine pour les sans-logis n’était pas sans rapport avec l’identité du maire de Paris, un certain Chirac, concurrent dans la présidentielle à venir. […] Un autre critère renvoie enfin à la capacité des institutions à développer des politiques publiques. […] Quand un ministère n’a pas ou guère de personnels et de services (Droit des femmes, environnement) son action ne peut qu’être faible.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019.

**Doc.28 :** « Origine du concept de structure des opportunités politiques »

À côté de Charles Tilly, et parmi les chercheurs s’inscrivant dans le paradigme bientôt dominant de la mobilisation des ressources, plusieurs surent s’appuyer à la fois sur les travaux du comportement collectif et sur les premières recherches de Tilly. Dans le même esprit que Lipsky (1970), Peter Eisinger reprend à son compte le concept parsonien de « structure des opportunités politiques » pour désigner « le degré auquel des groupes sont susceptibles d’avoir accès au pouvoir et de manipuler le système politique » (Eisinger, 1973), lequel dépend de la configuration politique. En s’appuyant sur une analyse comparative des formes prises par le mouvement des Droits civiques dans 43 villes américaines, il montre que des éléments de l’environnement contraignent ou favorisent l’activité politique et donc que les ressources ne suffisent pas à établir la prédictabilité d’une mobilisation (Eisinger, 1973, p. 11-12). Dans la même lignée, d’autres auteurs vont commencer d’insister sur le poids des facteurs politiques dans les chances d’émergence et de succès des mouvements (Gamson, 1975 ; Piven et Cloward, 1977 ; Jenkins, 1985), mais c’est surtout Doug McAdam (*Political Process and the development of blakc insurgency, 1930-1970*, 1982) qui parvient à imposer durablement la notion de « structure des opportunités politiques », désormais associée à un « nouveau » paradigme, le modèle du « processus politique ».

À partir d’une interrogation sur le tempo du mouvement des Droits civiques, McAdam critique une approche limitée aux ressources organisationnelles en montrant que la seule disposition de ressources (comme l’existence des réseaux liés aux Églises noires) ne suffit pas à expliquer l’émergence de la mobilisation. D’où l’idée que « le potentiel d’insurrection des groupes exclus découle du “pouvoir structurel” que leur offre leur position dans différentes structures politico-économiques » (McAdam, 1982, p. 37), position pouvant évoluer aussi bien en fonction de transformations macro-structurelles que des interactions entre les contestataires et leur environnement. Le modèle qu’il propose fait dès lors dépendre « l’expansion des opportunités politiques », aussi bien que « la force des organisations indigènes » de larges processus socioéconomiques. Ces deux derniers éléments, à leur tour, peuvent produire une prise de conscience (cognitive liberation) et déboucher in fine sur l’émergence d’un mouvement social (McAdam, 1982, p. 51). Il précise enfin que les éléments déterminants de l’ouverture ou de la fermeture de la structure des opportunités varient au gré des circonstances (McAdam, 1982, p. 41). Dans le cas étudié, les éléments retenus renvoient tous à des transformations majeures comme la modification des équilibres démographiques ou la guerre froide et la contrainte qu’elle fait peser sur les élites au pouvoir, soucieuses de ne pas se montrer racistes et colonialistes aux yeux des régimes du tiers monde. (…)

Si l’explication des processus d’émergence demeure principalement liée à l’ouverture objective d’opportunités politiques, les auteurs sont moins catégoriques quant à la hiérarchie des facteurs permettant de rendre compte du cours suivi par une mobilisation déjà enclenchée. Plus particulièrement, la forme prise par les mouvements tout autant que les processus de cadrage dépendraient d’abord des structures organisationnelles. Cette idée vient de McAdam qui montre dans son travail de 1982 que le rôle central joué par les Églises dans le mouvement des Droits civiques a eu pour effet de contraindre la forme prise par l’action (le recours, par exemple, au meeting de masse), la nature du recrutement (avec la forte présence de ministres du culte) et l’idéologie du mouvement, fortement imprégnée de religiosité.

FILLIEULE Olivier, « Requiem pour un concept, vie et mort de la notion de structures des opportunités politiques », dans *La Turquie conteste, mobilisations sociales et régime sécuritaire*, CNRS édition, 2005, pp. 204-207.

**Doc.29 : « La structure des opportunités politiques : exemples d’applications empiriques »**

Les grèves sont en France un des principaux modes d’expression du mécontentement social. Deux historiens américains, Charles Tilly et Edward Shorter (1973), se sont penchés sur les évolutions, au fil du temps, du recours à cet instrument de lutte, et ont pour cela comparé les statistiques des jours de grève sur la période 1890-1968. Leur étude fait apparaître un certain nombre de traits remarquables. Le premier est que les conflits du travail dont la grève est l’expression n’obéissent pas à des logiques strictement locales, limitées au cadre de l’entreprise, mais témoignent de processus beaucoup plus larges : les statistiques montrent que, loin d’être isolées les unes des autres, les grèves sont généralement conduites sous forme de vagues, ou en d’autres termes sont menées en même temps dans un grand nombre d’entreprises différentes. En croisant zones géographiques, secteurs industriels et niveaux d’organisation ouvrière, les auteurs identifient comme une constante le fait que les ouvriers qui participent avec le plus d’ardeur aux vagues de grèves « habitent dans des départements et des communautés déjà fortement industrialisés plutôt que dans des zones reculées et marginales. Ils sont employés dans des industries où les forces ouvrières sont homogènes, concentrées dans de grandes entreprises, et appliquées à des tâches semi-qualifiées (…) Une vague de grève s’irradiera alors de ce groupe central vers la périphérie » (p. 886). Ces constats ne sont pas en eux-mêmes surprenants, et ils confirment l’importance, pour leur mobilisation, de l’organisation préalable (ici sous forme syndicale) des populations. Mais c’est en comparant les évolutions des vagues de grèves au fil du temps que les résultats sont les plus novateurs : Tilly et Shorter montrent en effet que « les fluctuations du cycle des affaires n’influencent pas en elles-mêmes la montée et l’ampleur des vagues de grèves », et attirent l’attention sur la « large correspondance qui se manifeste entre les vagues de grèves et les changements importants qui se produisent dans la puissance politique nationale de la classe ouvrière » (p. 887).

Cette hypothèse que l’action collective autour d’enjeux propres au monde du travail obéit aussi à des facteurs politiques a été testée quelques années plus tard par Olivier Fillieule, cette fois au travers de l’étude d’une autre forme d’action: la manifestation (Fillieule 1997). Sur la base des mains courantes des services de police (qui enregistrent toutes les manifestations) des années 1980 et 1990, Fillieule a pu accéder à une vision d’ensemble de l’activité manifestante en France, et constater que celle-ci dépend en grande partie du contexte politique : « Les manifestations de gauche connaissent une chute relativement continue entre 1981 et 1983, pour ne remonter que faiblement après cette date, dont on rappellera qu’elle correspond au renvoi des ministres communistes (…). Mais ce regain d’activité n’est jamais aussi fort que lorsque la direction du gouvernement échappe aux socialistes, entre 1986 et 1988. De manière symétrique, les manifestations de droite se développent à partir de l’arrivée de la gauche au pouvoir et jusqu’en 1985 » (p. 240). Travaillant pour sa part à partir de comptes rendus de presse, Jan Willem Duyvendak (1994) avance lui aussi que l’activité contestataire est étroitement dépendante des fluctuations du champ politique. Il montre par exemple que le développement, dans la France des années 1980, de ce qu’il appelle le mouvement de solidarité (qui comprend les mobilisations antiracistes et en faveur des étrangers) a été favorisé tant par l’arrivée de la gauche au pouvoir que par l’émergence d’une extrême droite hostile aux immigrés : la première en lui apportant des ressources (droit d’association pour les étrangers et soutien du pouvoir socialiste à SOS-Racisme, notamment) et la seconde en le mobilisant sur un mode défensif.

Tous ces travaux montrent que l’activité contestataire est étroitement dépendante de facteurs conjoncturels, et spécialement de l’état du contexte politique. En d’autres termes, ce contexte fournirait, au gré de ses évolutions, plus ou moins d’opportunités aux mouvements sociaux de se développer ; le concept de structure des opportunités politiques a en conséquence été proposé pour rendre compte de cette dépendance de l’activité contestataire à l’égard du contexte politique. Mais, comme l’indique le terme de structure, ce sont avant tout les composantes formelles du système politique considéré, et les tendances lourdes de son fonctionnement, qui sont prises en compte. Ainsi Sidney Tarrow (1994) propose-t-il de décomposer la structure des opportunités politiques en quatre éléments principaux, qui sont le degré d’ouverture ou de fermeture des institutions, le degré de stabilité des alignements politiques, la présence ou l’absence d’alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré et l’existence de conflits et de divisions entre les élites politiques. (…)

La perspective de la structure des opportunités politiques s’est développée dans deux perspectives distinctes. La première est diachronique, et compare les structures des opportunités politiques, supposées stables dans le temps, de différents pays, afin de cerner quelles configurations institutionnelles sont les plus favorables aux mouvements contestataires. C’est notamment la démarche qu’ont adoptée Herbert Kitschelt et H. Kriesi. Le premier (Kitschelt 1986) a comparé les mouvements antinucléaires suédois, américain, français et allemand, et conclu à une relation significative entre les stratégies et impacts des mobilisations et le degré d’ouverture ou de fermeture de la structure des opportunités de chaque État. Ainsi, quand le système politique est « ouvert » (Suède, États-Unis), il produit des stratégies dites assimilatives : les mouvements utilisent les institutions en place pour faire valoir leurs positions car le système politique offre de multiples points d’accès (pétitions, participation au jeu électoral ou à des procédures référendaires, etc.). À l’inverse, quand le système politique est « fermé » (France, Allemagne), les mouvements adoptent des stratégies de confrontation avec l’État (occupations de sites, désobéissance civile, manifestations, etc.), tout en s’exposant davantage à la répression. (…)

La seconde approche est synchronique, et étudie sur une période donnée l’influence des évolutions de la structure des opportunités sur les formes et l’intensité des mouvements sociaux ; c’est de cette approche que relèvent les travaux de Tilly et Shorter, Fillieule ou Duyvendak que l’on vientd’évoquer, et auxquels il convient d’ajouter l’étude que D. McAdam (1982) a consacrée au mouvement des droits civiques américains. Cet auteur montre que la crise de l’agriculture cotonnière du Sud des États-Unis dans la première moitié du XXe siècle, en provoquant une migration des Noirs vers le Nord du pays où le racisme et la ségrégation étaient moindres, a notablement contribué à transformer leur représentation de leur condition et suscité en leur sein une disposition à la contestation qui, combinée à la stratégie du Parti démocrate de conquête du vote noir, a largement favorisé le développement du mouvement des droits civiques. S. Tarrow, quant à lui, a étudié les évolutions de la structure des opportunités politiques italienne des années 1965-1975, et intégré le concept dans une perspective plus large, celle des cycles de contestation (Tarrow 1989). Selon lui, un tel cycle débute par une vague de contestation impulsée selon des formes conventionnelles par des organisations déjà existantes (syndicats, notamment) et de longue date opposées au pouvoir. Leurs succès sont interprétés comme une ouverture de la structure des opportunités politiques, et incitent de nouveaux acteurs à se mobiliser à leur tour ; ces nouveaux acteurs, moins organisés, sont le plus souvent porteurs de nouvelles formes de contestation, notamment marquées par la confrontation avec les autorités (c’est par exemple le cas des étudiants). Leur action fait elle aussi la démonstration que le système politique est vulnérable, et entraîne d’autres secteurs ou institutions dans la vague protestataire. Une démobilisation générale marque la fin du cycle : chaque groupe obtient la satisfaction de ses revendications ou une accentuation de la répression dissuade les militants en augmentant les coûts de leur engagement. Deux caractéristiques sont typiques des fins de cycle : soit les mouvements sociaux sombrent dans la violence (ce fut en Italie le cas des Brigades rouges), soit ils s’institutionnalisent (à l’exemple du mouvement écologiste qui s’est transformé en parti politique).

L’élaboration de la perspective de la structure politique, au cours des années 1980 et 1990, a constitué une importante avancée pour la compréhension des mobilisations. (…) La prise en compte du contexte et de ses évolutions permet de ne pas se centrer uniquement sur les raisons du mécontentement ni sur les mouvements sociaux eux-mêmes, mais de les intégrer dans un cadre social et politique plus large. De la sorte, on peut comprendre que des mouvements restent atones alors que les motifs de révolte se font pourtant plus vifs : faute d’un contexte favorable, d’une structure des opportunités « ouverte », la contestation ne parvient pas à émerger.

Mais si elle offre un éclairage précieux sur les formes, rythmes et intensités des mobilisations, l’approche de la structure des opportunités politiques présente aussi un certain nombre de faiblesses. La première est une conception souvent mécaniste, univoque et déséquilibrée des rapports entre mouvements sociaux et politique institutionnelle. (…) Ce faisant, la capacité des mouvements sociaux à influencer le jeu politique, et donc à eux-mêmes peser sur la structure des opportunités politiques, est niée – et cela alors qu’il ne manque pas d’exemples d’activités gouvernementales ou de positions partisanes infléchies sous la pression de « la rue ». (…) Une autre faiblesse de la perspective de la structure des opportunités politique est qu’elle reste le plus souvent silencieuse sur la manière dont les militants se saisissent des opportunités : ainsi que le dit F. Chazel (2003, p. 124), « il ne suffit pas que des opportunités soient offertes, il faut encore qu’elles soient saisies et elles ne peuvent l’être que si elles ont été au préalable perçues ». Ce problème, qui traverse bien d’autres domaines de la sociologie que la seule analyse des mouvements sociaux, des liens entre niveaux macro- et microsociologique, ou entre « structure » et actions ou perceptions individuelles, a fait l’objet de plusieurs tentatives de résolution. Une première a été proposée par McAdam dans son travail, évoqué plus haut, consacré au mouvement noir. La notion de libération cognitive désigne chez lui le processus par lequel les militants potentiels décodent les ouvertures de la structure des opportunités: un changement d’attitude des autorités politiques devant leurs revendications leur laisse entendre que ces dernières sont désormais vulnérables, et que la situation est devenue plus favorable à une action contestataire efficace; les contestataires passent ainsi d’une résignation fataliste à une confiance accrue dans leur force collective, et n’hésitent plus à braver des autorités dont, peu de temps auparavant, ils redoutaient la répression. Un exemple de ce type de processus, dans lequel la perception d’un abaissement significatif des coûts de la contestation contribue à impulser la mobilisation, est fourni par les bouleversements politiques qu’ont connus les pays du bloc soviétique en 1989 (Dobry 1995): le fait que, dans des régimes pourtant connus comme particulièrement brutaux (telle la RDA), la contestation ne suscite pas de répression violente a été perçu dans les pays voisins comme un indice de l’ouverture d’une conjoncture plus favorable à l’expression de revendications démocratiques, et a entraîné l’émergence d’une vague révolutionnaire d’une ampleur inattendue.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.

(III) Des rétributions symboliques du militantisme à la construction symbolique des mouvements sociaux.

**Doc.30 : « Des incitations sélectives aux rétributions du militantisme »**

Limitant les incitations à l’engagement à des gains matériels, l’analyse d’Olson repose sur une vision restrictive des « bénéfices », mais aussi des « coûts », associés à l’engagement. En effet, les incitations peuvent être symboliques et subjectives autant que matérielles ; il peut par ailleurs s’agir d’incitations à rester autant que d’incitations à l’adhésion. Il est alors plus juste de parler de « rétributions du militantisme » (Gaxie, 1977) ; il ne s’agit pas nécessairement de gains anticipés et évalués a priori : les bénéfices peuvent apparaître dans le cours de l’engagement.

Les rétributions possibles du militantisme peuvent être de plusieurs natures. Certaines sont matérielles : accès à des postes rémunérés dans l’organisation, accès à une carrière politique, à des emplois publics, ou à des marchés via les élus dans le cas de l’engagement dans un parti… D’autres sont symboliques et psychoaffectives : accès à des positions de pouvoir ou à une certaine visibilité (et éventuellement, à la proximité de « personnalités »), constitution de réseaux de sociabilité ou d’amitié, plaisir d’être ensemble ou des la construction de stratégie… « L’estime de soi » intervient également, à travers le sentiment d’agir pour une juste cause, d’adhérer à des valeurs et de vivre en conformité avec elles. De ce point de vue, les coûts d’un engagement particulièrement risqué ou impliquant peuvent renforcer la construction d’une image valorisante de soi et pousser à l’activisme ; c’est le « paradoxe du pèlerin » dont parle Albert Hirschman (1970) : « le bénéfice individuel de l’action collective n’est pas la différence entre le résultat qu’espère le militant et l’effprt fourni mais la somme de ces deux grandeurs ». La dimension identitaire n’est pas non plus à négliger : la participation à un collectif offre la possibilité de revendiquer une appartenance.

La rationalité et l’intérêt de l’engagement ne se limitent donc pas aux avantages matériels : la reconnaissance, la satisfaction morale, la sociabilité sont autant de bénéfices qui peuvent motiver l’engagement ou son prolongement, la perte de ces rétributions pouvant agir comme des « coûts de sortie ». Une telle approche ouvre ainsi la voie à une analyse de l’engagement dans la durée.

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, pp. 109-110.

**Doc.31 : « Les rétributions du militantisme : rétributions matérielles et rétributions symboliques »**

[…] si l’attachement à une cause est bien un facteur de mobilisation politique, il est beaucoup plus douteux qu’il en soit un élément unique et même déterminant. L’analyse du militantisme à partir des seuls mobiles idéologiques présente en effet plusieurs difficultés.

Elle suppose tout d’abord que tous les adhérents maîtrisent l’idéologie qui justifie cette cause, ou, à tout le moins, qu’ils en articulent sommairement les principaux concepts en faisant ainsi preuve d’un niveau élevé de politisation. Or cette hypothèse apparaît bien fragile quand on sait que la politisation comme la compétence politique sont d’autant plus faibles que les individus appartiennent à des catégories situées plus « bas » dans la hiérarchie sociale – celles-là mêmes dans lesquelles les adhérents des partis de masse sont le plus fréquemment recrutés. […] L’idée que la « prise de conscience » […] est un facteur de l’adhésion et du militantisme se heurte en outre à une deuxième difficulté qui tient à la nature même de l’action collective telle qu’elle ressort des analyses de Mancur Olson. Car bien qu’Olson lui-même n’aborde pas le problème des partis politiques, ses hypothèses peuvent leur être appliquées. […] Sans nier que les mobiles idéologiques puissent être dans certains cas un facteur de mobilisation politique, on peut s’attendre à ce que d’autres incitations viennent les appuyer et les renforcer et que ceux qui consacrent leur temps et leur énergie à un parti soient rétribués d’une manière ou d’une autre.

Or la définition même des partis comme entreprise de conquête du pouvoir suggère que l’occupation des postes de direction de l’appareil d’Etat est le premier bénéfice non collectif que les dirigeants retirent de leur activité. […] Outre les postes électifs dans les assemblées nationales ou locales, de nombreux postes de direction de l’appareil administratif, voire même des entreprises publiques, sont ainsi réservés aux membres les plus influents des organisations politiques. […] Les partis sont eux-mêmes créateurs d’emplois avec les postes de « permanents à tous les niveaux de leur hiérarchie ou dans les organisations qui leur sont plus ou moins directement reliées. De multiples fonctions dans les journaux, les revues, les agences de presse, les maisons d’édition, les bureaux d’étude, les syndicats, les organisations de masse, les organismes de voyage, les associations culturelles, les entreprises, etc., sont ainsi offertes aux militants et contribuent « en échange » à soutenir leur attachement au parti et leur activité en leur sein. […] Enfin, à côté de ce stimulants matériels, il existe tout une gamme de rétributions plus honorifiques mais nullement négligeables qui ne sont pas moins à même d’attirer des adhérents et de stimuler leur activité (dans nos sociétés, l’opposition du financier et de l’honorifique, du matériel et du symbolique conduit souvent à tenir les rétributions symboliques pour secondaires. C’est ainsi que les gratifications reposant sur le prestige, le pouvoir, l’estime de soi ou la considération sociale sont souvent perçues comme « symboliques », c’est-à-dire, selon la définition du Robert, que tout en étant réelles, elles sont censées n’avoir pas d’efficacité ou de valeur en soi mais en tant que signe d’autre chose).

La participation aux directions d’un parti à tous les niveaux, en sus d’une activité professionnelle extérieure, procure ainsi toute une gamme de rémunérations symboliques et crée par la même un intérêt au militantisme. Outre l’estime, l’affection, l’admiration, le prestige, voire la crainte qu’elle peut susciter dans le parti, une responsabilité « à la base » donne par exemple l’occasion d’exercer des fonctions de représentation, de signer dans la presse locale, de participer aux festivités, de siéger au conseil d’administration de nombreuses associations et son titulaire devient ainsi une notabilité connue, bénéficiant de l’attention et souvent de la considération de ses concitoyens. […]

Mais, quels que soient le nombre et la valeur des emplois et des responsabilités internes, ils ne sauraient concerner tous les adhérents et les partis doivent également fournir des avantages non collectifs à leurs militants de base.

Leur diversité est infinie […]. On ne peut en signaler ici que quelques exemples significatifs […]. La possibilité d’acquérir à travers les réunions du parti, sa presse et ses écoles une certaine culture qui dépasse souvent le strict domaine politique peut donner à des militants de faible niveau culturel une certaine compétence […]. Plus généralemnt, les contacts à l’intérieur du parti favorisent l’édification d’un capital de relations et en constituent même la source unique pour ceux qui sont dépourvues d’un autre capital social. […] La camaraderie, les plaisirs des « collages », des « ventes » et des « porte à porte », la solidarité, la cohésion, la communauté de goûts et de sentiments, l’identification à un groupe, les joies de la victoire, les réconforts mutuels dans la défaite ou dans les malheurs individuels, les risques et les épreuves affrontées en commun, […] l’affection, la complicité, l’amitié des militants procurent des joies que l’on peut juger prosaïques ou accessoires, mais qui constituent pourtant un puissant moyen d’attachement au parti.

GAXIE Daniel, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *RFSP*, 1977.

**Doc.32 : « Rétributions symboliques de l’engagement : la dimension identitaire de l’action collective »**

Comment expliquer des situations où l’engagement dans la mobilisation semble ne compter aucun bénéfice matériel direct alors qu’il comporte des coûts très lourds ?

C’est la situation décrite par Doug Mac Adam, à partir de l’exemple du Freedom Summer. Durant l’été 1964, de nombreux étudiants blancs américains vont s’engager pour défendre les droits civiques et le droit de vote des populations noires dans le Sud des Etats-Unis : engagement à la fois à haut risque (physique) et sans aucun gain matériel pour les mobilisés. Mieux, d’après ce qu’en disent les intéressés, c’est le coût même de l’action, en même temps que les valeurs qu’elle défend, qui les motive. A l’évidence, le modèle olsonien ne peut pas expliquer de tels phénomènes d’engagement. I faut donc recourir à d’autres facteurs explicatifs que la simple rationalité économique et calculatrice. Ce qui passe notamment par la redéfinition de la notion de bénéfice ou de rétribution de l’action telle qu’elle est pensée dans le modèle olsonien. Comme le souligne Daniel Gaxie, les rétributions de l’engagement peuvent être matérielles, mais également symboliques : se constituer un réseau d’amis, ou projeter une image valorisante de soi, par exemple. Une dynamique identitaire positive résulte notamment de l’adhésion à certaines valeurs, du sentiment de vivre en conformité avec elles. On peut alors en déduire que l’engagement, lorsqu’il permet de se mettre en règle avec certaines valeurs, même s’il comporte des coûts importants, est susceptible de constituer une puissante motivation à l’action (…).

C’est au demeurant ce que soulignait déjà Max Weber quand il différenciait la rationalité en finalité (ou instrumentale) de la rationalité en valeur. (…) Pour reprendre l’exemple cité plus haut, Doug Mac Adam met bien en valeur, dans son analyse du Freedom Summer, l’importance cruciale de cette dynamique identitaire pour comprendre l’engagement des étudiants. Cette configuration identitaire résulte elle-même d’une socialisation familiale et amicale forte, qui valorise certaines valeurs (ici l’égalité et les droits civiques) et l’action en faveur de ces valeurs. On retrouve donc, là encore, le caractère essentiel du contexte social de l’engagement.

Cette mise en évidence de la dimension identitaire et symbolique de la mobilisation a ouvert des pistes de recherche très riches, insistant non seulement sur les dynamiques identitaires individuelles, mais aussi sur la construction, par les entrepreneurs de la mobilisation, d’une « offre identitaire » collective susceptible d’être attractive et valorisante pour les candidats à l’engagement. C’est ainsi le cas pour tout un ensemble d’ONG et de structures associatives, humanitaires ou antiracistes. Cet enjeu est d’autant plus crucial quand il s’agit de mobiliser des groupes sociaux a propri fortement stigmatisés dans la société, et auxquels l’engagement doit offrir la possibilité de « retourner le stigmate », pour reprendre l’expression du sociologue Erving Goffman. Ainsi, pour reprendre l’exemple des mobilisations de groupes précaires (chômeurs, sans papiers, mal-logés…), l’enjeu de l’identité est décisif. Dans la dynamique de la mobilisation, il s’agit d’opérer un traval sur leur identité a priori stigmatisée qui permette alors de la présenter de façon à la fois positive et conflictuelle. On peut ainsi prendre l’exemple de la construction de la dénomination « sans-papiers », forgée par les acteurs des mobilisations, pour s’opposer au terme stigmatisant de « clandestins ».

DORMAGEN Jean Yves, MOUCHARD Daniel, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck, 2015, pp. 219-221.

**Doc.33 :** Le rôle de l’identité dans l’action collective »

La notion d’identité est, en sciences sociales, d’autant plus problématique qu’elle devient envahissante [Brubaker, 2001]. Nous retiendrons du travail de Claude Dubar [1995] deux traits de ce qui est un processus. L’identité est à la fois le sentiment subjectif d’une unité personnelle, d’un principe fédérateur durable du moi et un travail permanent de maintenance et d’adaptation de ce moi à un environnement mobile. L’identité est le résultat d’un travail incessant de négociation entre des actes d’*attribution*, des principes d’identification venant d’autrui et des actes d’*appartenance*qui visent à exprimer l’identité pour soi, les catégories dans lesquelles l’individu entend être perçu. L’action protestataire constitue un terrain propice à ce travail identitaire. Elle constitue un acte public de prise de position qui peut être éminemment classant tant pour l’individu mobilisé que dans le regard des tiers comme le fait d’arborer le badge Solidarnosc dans la Pologne des années 1980. Elle permet de faire appel à des statuts et typifications auxquels les classements sociaux les plus pesants assignent un individu. Participer au mouvement des droits civiques pour un Noir d’Alabama revient à revendiquer des droits, mais aussi à refuser l’image méprisante du « nègre » à laquelle l’assigne le regard des Blancs, image qu’il a pu intérioriser sous la forme d’une dépréciation de soi, si douloureusement restituée par des romans de Toni Morrison. […]

La capacité d’un groupe à se doter d’une identité forte et valorisante — fût-elle imaginée — constitue une ressource de première importance pour que ses membres intériorisent une vision de leur potentiel d’action, que le collectif s’affirme dans l’espace public comme le montre l’analyse des mobilisations paysannes par Champagne [1990]. Il n’est pas absurde de rattacher ces constats à l’importance que Marx donne au passage à la « classe pour soi », à la prise de conscience collective d’une identité, d’un rôle historique possible. […]

Si la dimension identitaire est partie intégrante des mouvements sociaux, elle y prend une place éminente dans une série de mobilisations spécifiques, obligeant en cela à associer aux « rétribution du militantisme » une acception large, qui englobe l’estime de soi, le sentiment de sa dignité, des sensations valorisantes. Cette centralité de l’identitaire est à l’évidence le cas dans les mouvements nationalistes dont l’enjeu — s’il comporte toujours des dimensions matérielles — est précisément d’obtenir la reconnaissance d’une identité sous la forme « absolue » de la souveraineté étatique ou de l’autonomie juridique du groupe. […] La dimension identitaire prend encore une place singulière dans le travail de mobilisation des groupes qui se heurtent à une forte *stigmatisation*et doivent gérer des images sociales très négatives. En raisonnant sur le cas des communautés homosexuelles, on peut émettre l’hypothèse qu’une mobilisation de ces groupes passe par un moment identitaire initial où le militantisme ne se déploie pas tant « contre » un adversaire que comme travail du groupe sur lui-même. Dans le cas des lesbiennes américaines, analysé par Verta Taylor et Nancy Whitter [*in*Morris et McClurg-Mueller, 1992], cette action passe par la mise sur pied d’un réseau d’institutions communautaires dans les domaines des loisirs, de la culture, de la santé, de la presse. Ce réseau constitue lui-même le support d’un travail symbolique qui construit contre le stigmate — ou en le valorisant — une identité lesbienne positive.

NEVEU Erik, *Socilogie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 77-82.

**Doc.34 :** « Les militants par conscience »

McCarthy et Zald proposent ainsi de distinguer les « adhérents » (adherents), qui « partagent les objectifs d’un mouvement », des «membres actifs » (constituents) qui, eux, apportent des ressources à une SMO (1977, p. 1221) ; l’enjeu, pour une SMO, est de faire passer les individus de la première catégorie à la seconde, ainsi que de maintenir constant l’engagement de ses membres actifs. Adhérents et membres actifs ont pour trait commun de ne contrôler que des niveaux de ressources réduits ; en cela, ils s’opposent à une autre catégorie, celle des « élites », qui contrôlent un volume de ressources beaucoup plus important. Tous ces individus ont, en dépit de ce qui les sépare, pour trait commun de partager les objectifs du mouvement. Tel n’est pas le cas de deux autres catégories : celle des « spectateurs » (bystander public), qui observent le mouvement sans avoir d’avis sur la validité de ses revendications, et celle des « bénéficiaires potentiels » (potential beneficiaries), qui tireront un avantage de l’éventuel succès de la mobilisation, mais sans nécessairement en partager les options politiques ou idéologiques.

Mais la distinction sans doute la plus féconde est celle qui existe entre bénéficiaires et « militants par conscience » (conscience constituents). Ces derniers (qui peuvent être tant des « adhérents » que des « membres actifs ») se singularisent par leur engagement dans une mobilisation dont, à la différence des bénéficiaires potentiels, ils ne tireront aucun avantage personnel de l’éventuel succès. Les militants par conscience (ou « militants moraux ») sont particulièrement présents au sein des mouvements de défense des populations dominées – intellectuels « compagnons de route » du mouvement ouvrier, syndicalistes défendant les chômeurs, Français soutiens des sans-papiers, etc. –, et cette présence est le plus souvent décisive en ce que mieux dotés que ceux qu’ils défendent, ils peuvent leur apporter les ressources qui leur font défaut. Cette nécessité de l’alliance entre groupes politiquement dominés et soutiens mieux dotés a été très tôt identifiée par les théoriciens de la mobilisation des ressources : A. Oberschall note ainsi que « les minorités défavorisées sont en mauvaise posture pour initier un mouvement protestataire par leurs propres moyens » (1973, p. 214), et W. Gamson ajoute qu’elles doivent en conséquence « trouver des solutions pour attirer des soutiens à leur cause » (1990 [1975], p. 140). Le cas récent de la grève des femmes de ménage du groupe hôtelier Arcade est de ce point de vue exemplaire. Ces femmes présentaient a priori un ensemble de handicaps devant l’action collective – étrangères, ne maîtrisant pas totalement la langue française, sans capital scolaire, vivant dans des conditions d’existence précaires et surtout dépourvues de toute expérience de la lutte collective, le tout face à un employeur particulièrement insaisissable (sous-traitant d’une multinationale) – qu’elles ont pu surmonter grâce à la présence à leurs côtés d’un comité de soutien composé de syndicalistes français (de SUD et de la CNT, notamment) à même de les conseiller (Eff, 2003). L’exemple plus ancien du mouvement des prostituées de 1975 (Mathieu 2001) a donné lieu à un processus comparable: les prostituées dépourvues de tradition contestataire ont bénéficié du soutien actif de militants chrétiens qui leur ont apporté les ressources de leur savoir-faire militant (rédaction de tracts, par exemple), de leur capital social (contacts avec la presse, liens avec la hiérarchie catholique importants pour une action prenant la forme d’une occupation d’église) ainsi que de leur légitimité sociale.

Le concept de membre par conscience a été critiqué par A. Collovald (2002), qui a mis en garde contre son utilisation a-critique, laquelle expose à placer au principe de l’engagement les invocations d’altruisme des militants eux-mêmes et, au final, à ignorer les rétributions (spécialement, mais non exclusivement, symboliques) que ceux-ci peuvent retirer tant de leur engagement que de l’invocation de son caractère « moral » ou « désintéressé ». Cette mise en garde est sociologiquement salutaire, mais elle ne doit pas conduire à négliger le principal intérêt du concept, qui est de pointer les différences de statut – en regard des niveaux de ressources ou d’attentes à l’égard des résultats de l’action – qui peuvent coexister au sein d’une même mobilisation.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.

**Doc.35 :** « Expliquer l’engagement à partir du concept de carrière militante »

Si le militantisme peut s’envisager comme une carrière, au sens d’Howard Becker, c’est qu’il s’agit moins d’un aboutissement, produit d’un certain nombre de facteurs (la socialisation primaire par exemple) que d’un ensemble de processus qui conduisent à s’engager puis à continuer militer, à se désengager ou à bifurquer vers d’autres engagements. L’analyse de l’engagement et du militantisme devient alors celle de trajectoires. Une telle perspective permet par ailleurs d’articuler l’engagement aux autres sphères de vie de l’individu (familiale, professionnelle, etc.).

Une carrière militante est faite de commencements, de continuations et d’abandons. L’engagement dépend, on l’a vue, de prédispositions et de ressources dont dispose un individu, lesquelles peuvent varier selon le cycle de vie (…). L’explication du passage à l’acte tient cependant souvent à des évènements particuliers qui activent des dispositions ou créent des motifs d’engagement. Il peut s’agir de chocs personnels, comme pour les militants de la lutte contre le Sida étudiés par Christophe Broqua et Olivier Fillieule, qui découvrent leur séropositivité ou vivent la mort d’un proche. Il peut également s’agit de phénomènes publics, qui touchent des individus aux trajectoires diverses. Florence Joshua montre ainsi comment l’afflux de militants à la Ligue Communiste Révolutionnaire (qui devient alors le Nouveau parti anticapitaliste), suite à l’arrivée de J.M. Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002, fait coexister différents modèles de militantisme dans un parti qui remonte aux années 1960.

L’entrée en militantisme est en soi un facteur de continuation. En effet, devenir membre d’une organisation, participer à un mouvement s’accompagne de l’intégration d’un ensemble de représentations, de croyances, de significations co-construites par les différents membres. Diverses rétributions peuvent aussi intervenir. La croyance dans une cause ou dans les bienfaits de l’action collective, l’adhésion à une idéologie est donc autant le produit de l’engagement que son préalable : il y a socialisation à la cause par l’organisation ou par la lutte.

DOUILLET Anne Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017, pp. 110-111.

**Doc.36 :** « La construction symbolique des mouvements sociaux »

Avec les notions de « croyance généralisée » ou de « norme émergente », l’école du comportement collectif avait souligné que les mouvements sociaux ne naissent pas mécaniquement d’une accumulation de frustrations. Le passage à l’action collective suppose un travail sur les représentations qui donne au mécontentement un langage. Adam Michnik, conseiller de Solidarnosc, exprimait cette donnée en écrivant en 1981, dans un système où le marxisme, langage de nombreuses protestations, était devenu langue d’État : « Le débat autour du langage est le débat central autour duquel s’est axée la vie intellectuelle […], au long de ces années la grande majorité de la société avait perdu son langage. La réalité était terrible, la réalité était épouvantable et on ne savait plus la nommer. »

Felstiner*et al.* [1991] proposent une trilogie éclairante pour rendre compte de cette mise en langage de la protestation : *naming*, *blaming*, *claiming*. Nommer, c’est trouver les mots qui donnent une situation pour problématique, injuste et non naturelle. Blâmer, c’est faire jouer une logique d’imputation, identifier des causes et des coupables. Réclamer, c’est traduire en revendications et actions la réponse au malaise identifié. Ce recours au langage comporte une dimension *cognitive*en apportant les mots, les classements, les explications qui ordonnent le monde. Cette dimension cognitive n’est jamais exclusivement faite de croyances ou de mythes. L’analyse des nouveaux mouvements sociaux a souligné la composante réflexive des mobilisations, leur capacité à incorporer jusqu’aux discours savants. En désignant des causes et des responsables, la dimension symbolique est aussi *normative*. Elle dit le bien et le mal, le nous et le eux et comporte aussi par là une composante *identitaire*. Enfin, rendant possible la formulation des griefs et des demandes, elle ouvre un registre *expressif*. […]

La prise en compte des composantes cognitives et discursives de l’action collective s’est traduite depuis les années 1980 par le recours à la catégorie des « cadres » (*frames*). Goffman [1991] y voyait avant tout le fonctionnement de schèmes interprétatifs, souvent implicites, qui permettent de faire sens à tout moment du « que se passe-t-il ici ? ». Les promoteurs de la notion (Snow, Hunt, Benford en particulier, Gamson sur un registre distinct) insistent sur le cadrage comme processus (*framing*) producteur d’un sens, d’une intelligibilité. Cadrer, c’est définir une situation — comme problématique ou injuste, requérant une action collective. C’est connecter une situation singulière à un schéma interprétatif plus global. Cette veine de travaux a apporté une contribution stimulante. Elle réintroduit dans l’action collective une dimension des croyances, l’épaisseur des discours et la contrainte de se justifier.

Se sont ainsi trouvés éclairés les processus d’influence qui affectent les recrutements. Snow *et al.*[1986] ont développé une typologie des « alignements de cadres » comme mécanismes de sollicitation de soutiens en connectant des schèmes interprétatifs produits par un mouvement et ceux présents ou latents dans des publics cibles. La connexion (*bridging*) est l’opération la plus simple. Elle s’appuie sur des perceptions préexistantes, comme la captation de sentiments religieux à des fins politiques — contre le « musulman » Obama — par la droite chrétienne nord-américaine. L’amplification clarifie ou magnifie un cadre pour lever les préventions qu’il peut susciter. À des résidents qui, par scrupule ou mauvaise conscience, répugnent à se mobiliser pour s’opposer à l’arrivée dans leur voisinage d’un refuge de l’Armée du salut et de sa population de clochards, le discours fera valoir que l’opposition ne doit rien à une logique de ségrégation, mais au noble dessein de préserver la chaleur conviviale d’une communauté de voisins, la sécurité des bambins. L’extension de cadre joue de dynamiques de fusion, suggérant combien un cadre présent dans une population est en fait cousin d’un autre cadre préexistant : le pacifisme sera décrit comme indissociable de l’écologisme, et réciproquement. Plus audacieuse, la transformation de cadre vise à retourner des cadres interprétatifs existants ; elle s’observe par exemple dans l’invention d’une catégorie des « travailleurs du sexe » défendant, comme n’importe quelle profession, ses droits sociaux, en lieu et place du groupe stigmatisé des prostitué(e)s.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères – la découverte, 2019, pp. 99-104.

**Doc.37 :** « Mobilisation et cadres de l’expérience »

À première vue, les individus qui rejoignent un mouvement social en partagent, au moins en large part, les positions et les revendications. Ils partagent, en particulier, la condamnation d’une situation néfaste ou injuste, en imputent la faute aux mêmes responsables et envisagent les mêmes remèdes pour y mettre un terme. L’importance de ces représentations partagées dans les processus d’engagement a été prise en compte par un courant de recherche né aux États-Unis, celui de l’analyse des cadres de l’expérience contestataire, dont les principaux représentants sont William Gamson et David Snow.

L’analyse des cadres de l’expérience contestataire est en fait l’application au domaine des mouvements sociaux d’un modèle théorique initialement construit pour rendre compte d’activités beaucoup plus banales. Les cadres de l’expérience, pour le fondateur de ce modèle Erving Goffman, sont les principes à partir desquels les individus ordinaires comprennent et donnent du sens aux différentes situations qu’ils rencontrent dans leur vie quotidienne. En d’autres termes, un cadre est ce qui « permet, dans une situation donnée, d’accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (Goffman 1991 [1974], p. 30). (…) Goffman était un sociologue de la vie quotidienne, pas du politique, et son analyse des cadres de l’expérience n’était pas, à l’origine, destinée à rendre compte des mouvements sociaux. C’est pourtant dans ce domaine que son modèle a connu sa plus grande postérité. (…)

Dans cette perspective, l’intérêt de l’analyste va se porter sur le travail réalisé par les organisations de mouvement social pour s’accorder aux perceptions des individus qu’elles cherchent à recruter ou pour modifier ces perceptions afin de les convaincre de participer à l’action collective. Snow et ses collègues identifient quatre types d’alignements à même d’entraîner le recrutement de nouveaux militants. Le premier est la « connexion de cadres » (frame bridging), qui désigne le travail mené par une organisation à l’égard de personnes qui partagent son point de vue, mais qui ne la connaissent pas ; son action consiste donc à fournir un schéma interprétatif unifié et une base organisationnelle à ses futures recrues, sans pour autant agir sur leurs convictions ou perceptions. Dans cette situation, l’enjeu est simplement pour l’organisation de se faire connaître auprès de ce public potentiel ; une stratégie d’envoi massif de courrier (mailing) à ces sympathisants potentiels peut de ce point de vue s’avérer opportune. Le deuxième type d’alignement est l’amplification de cadre (frame amplification). Elle consiste à clarifier ou à développer un schéma interprétatif déjà existant chez les individus en insistant sur des valeurs ou des croyances préexistantes mais n’ayant pas débouché sur une volonté d’engagement ; il s’agit également de permettre à l’individu que l’on vise à recruter de faire le lien entre ses préoccupations quotidiennes et les objectifs du mouvement (par exemple, en soulignant que la responsabilité de la pauvreté que connaît la recrue potentielle incombe au « capitalisme » ou à la « mondialisation »). L’extension de cadre (frame extension) intervient pour sa part lorsque les individus ne partagent pas les valeurs ou objectifs de l’organisation; celle-ci doit alors élargir son discours en y intégrant des éléments qui a priori n’en font pas partie mais qui sont pertinents pour sa cible de recrutement potentielle : suggérer que la participation au mouvement donne accès à des incitations sélectives telles qu’une aide personnalisée ou la rencontre de personnes de l’autre sexe relève de ce registre. La transformation de cadre (frame transformation), enfin, consiste dans une logique de conversion à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière à les rendre conformes à ceux de l’organisation; elle est notamment privilégiée par les sectes religieuses.

MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004, pp. 63-67.